



Communiqué de presse

Berne, le 20 août 2025

Reporter des charges ne suffit pas: il faut immédiatement mettre un terme à la bureaucratie

L'Union suisse des arts et métiers usam salue l'intention du Conseil fédéral de renforcer l'attrait de la place économique suisse. Il est maintenant essentiel d'alléger de manière rapide et systématique les charges qui pèsent sur les PME.

Bon signal de Berne pour les PME: le Conseil fédéral entend faire avancer résolument son agenda de politique économique et mettre l'accent sur l'allègement de la charge réglementaire des entreprises. Il veut en outre améliorer l'accès à d'autres débouchés internationaux. Le Conseil fédéral reprend ainsi les exigences de l'usam. Qui approuve cette orientation, mais demande des mesures plus rapides et plus fortes pour soulager les PME.

«Il est juste que le Conseil fédéral examine rapidement les possibilités d'alléger les réglementations existantes afin de garantir la compétitivité des PME», relève le président de l'Union suisse des arts et métiers usam Fabio Regazzi. Pour les projets en cours susceptibles d'entraîner des coûts importants pour les entreprises, le Conseil fédéral souhaite toutefois se limiter à étudier la possibilité d'un report. Ce n'est pas suffisant: l'usam demande que l'introduction de nouvelles charges administratives ne soit pas simplement reportée, mais que l'on renonce purement et simplement à de tels projets. Car un report engendre malgré tout des coûts supplémentaires et de l'incertitude pour les entreprises.

Il est impératif d'alléger les PME. Une étude a récemment mis en évidence les coûts exorbitants que représente, par exemple, l'établissement de rapports sur la durabilité pour les PME, sans qu'un avantage soit perceptible.

La réglementation se répercute sur le PIB

Les coûts de la réglementation se répercutent directement sur le PIB. Des études estiment l'impact de la bureaucratie sur les PME à environ 10% du PIB. Cela représente quelque 80 milliards de francs par an. Le Conseil fédéral doit donc agir maintenant et rapidement. Les accords de libre-échange récemment conclus doivent être ratifiés sans délai et les accords existants modernisés si nécessaire. Il faut aussi créer une plateforme qui aide les PME à utiliser la multitude d'accords de libre-échange.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.